



À Monsieur le Préfet de Vaucluse
Mesdames et Messieurs les Maires du
Vaucluse,
Mesdames et Messieurs les Présidents des
établissements publics du Vaucluse

Le Pontet le 29 septembre 2026

Objet : Préavis de grève reconductible pour les journées du 05 au 31 octobre 2026 inclus couvrant l'ensemble des salarié-es et agent-es des villes, départements, régions, établissements publics, du logement social, des services et entreprises de l'eau et de la thanatologie

Mesdames, Messieurs,

S'il restait des sceptico-sceptiques, la démonstration de la casse des services publics accompagnée de celle du statut des fonctionnaires a été faite cet été.

La preuve par une succession de catastrophes.

Catastrophe humaine avec des écoles fermées, des anciens et des enfants fragilisés, des locaux d'accueil inadaptés aux fortes chaleurs. Les agents en charge de ces populations n'ont pas été plus épargnés.

Catastrophe écologique : des milliers d'hectares de forêts partis en fumée. Des pompiers, fonctionnaires territoriaux, comme bénévoles, mobilisés au-delà du raisonnable, épuisés, comptant les pertes dues au manque de moyens connu depuis plusieurs décennies.

De la malchance ? Certainement pas.

Le démantèlement des services publics, la vente des branches rentables au secteur privé sont bien programmés par les gouvernements qui se succèdent depuis une trentaine d'années.

Notre système social est remis en cause dans l'incompréhension des citoyens car le patchwork des réformes opacifie l'objectif à atteindre :

Annuler tout ce qui a été mis en place par le Conseil National de la Résistance.

La Présidence Macron aura bien été au service des plus riches. Le PIB français est contrôlé à 45 % par les 500 français les plus riches en 2023. Pendant ce temps, notre pays compte 5,1 millions de personnes vivants sous le seuil de pauvreté, soit 8 % de notre population. En 20 ans, le revenu médiant a gagné 60 euros (source INSEE 2023).

A l'aube de la préparation des budgets 2027, nous sommes en droit de nous interroger.

Sur fond de menace de guerre, de propagande opposant les travailleurs des secteurs publics et privés, de défiance à l'égard des étrangers, c'est bien à l'austérité que l'on nous prépare depuis plusieurs mois.

Une fois de plus, les fonctionnaires sont la variable d'ajustement. Le gel du point d'indice annoncé va conforter les inégalités de revenus, remettre en cause le droit à la carrière des agents et leur formation.

Car répondre aux besoins des populations, c'est bien le rôle des services publics et des agents qui les composent. Lorsqu'une délégation des services publics est donnée au privé, cela représente un coût supplémentaire pour l'usager de 15 à 20 % pour un service de moins bonne qualité.

Etre fonctionnaire est notre engagement, malgré nos conditions de travail dégradées. Ce n'est pas innocent si le Sénat a enterré le rapport relatif à la « Souffrance au travail ». L'arrivée d'un groupe d'extrême droite au Conseil des Sages, si tant est que l'on puisse encore l'appeler ainsi, ne contribue pas à l'amélioration de notre situation.

A coup de textes réglementaires et de « tours de magie » nos gouvernements réinsèrent la loi Duplomb, la diminution du remboursement des médicaments, la loi sur la présomption de légitime défense de la police surnommée « permis de tuer » dans les médias, la TVA sociale, font disparaître la GIPA et amenuisent tous nos conquits.

Par transposition, nos collectivités et établissements publics utilisent les mêmes subterfuges. Aucune concertation dans le cadre des élections professionnelles. Plus de la moitié des collectivités ayant un Comité Social Technique propre n'ont pas consulté des organisations syndicales comme le prévoit les textes en vigueur.

Un protocole d'accord rédigé unilatéralement, un vote électronique mis en place sans discussion préalable des modalités de mise en œuvre en instance.

On se soustrait à tout, on ose tout, en toute impunité.

Les services de l'Etat comptent trop peu d'agents pour effectuer un contrôle de tous les dysfonctionnements.

Les fonctionnaires, indépendants du politique grâce à leurs statuts sont au service des populations.

Lire dans un arrêté « les agents techniques du Président » montre l'assujettissement des agents territoriaux aux politiques qu'ils croisent tous les jours et dont dépendent leur carrière, la méconnaissance de leur statut et la volonté politique de casser ce dernier qui protège tout usager par la neutralité et l'égalité de traitement.

La Fonction Publique Territoriale est la fonction publique invisible. Pourtant elle est utilisée de la naissance à la mort, du lever au coucher, chaque jour.

Nos Maires et Présidents déplorent les difficultés à recruter. Mais au plus bas de l'échelle (C1), un agent passe dix-neuf ans sous le SMIC, un cadre intermédiaire six ans (B1).

Qui souhaitez-vous recruter à ces tarifs ?

Quand vous mobiliserez-vous auprès de vos agentes pour l'amélioration de leur pouvoir d'achat, de leurs retraites et de leurs conditions de travail ?

Les missions régaliennes de l'Etat sont remplies par les collectivités de plus en plus souvent (police municipale...). La levée des impôts a été recentralisée, diminuant la marge de manœuvre de nos employeurs.

Pour autant, nous demeurons le service public de proximité, au plus près des usagers. Il est temps de nous accorder la reconnaissance due aux premières lignes.

Nous revendiquons

- Un point d'indice à 6,50 euros indexé sur l'indice des prix pour nos actifs et retraités,
- L'annulation du jour de carence et de la suppression de 10% de rémunération lors de maladie,
- Le rétablissement de la GIPA,
- Un véritable droit à la carrière,
- Des conditions d'exercice des missions à la hauteur des besoins de la population,
- Le respect des règles d'hygiène, santé et sécurité au travail,
- Le rétablissement du logement social public en Vaucluse,
- L'abrogation de la loi du 6 août 2019,
- L'abrogation de la loi retraite...

Plutôt que de faire la chasse aux agent·es et à leur statut, plus particulièrement à celles et ceux qui sont malades, le Gouvernement doit rétablir et améliorer leurs droits.

De l'argent il y en a, pour financer d'autres choix de progrès social (services publics, fonction publique, sécurité sociale...), par l'impôt et les cotisations sociales.

Nos cotisations et impôts ne sont pas destinés aux entreprises ni aux plus riches. Ils doivent bénéficier au maintien des services liés à la santé, à l'éducation, au logement public, aux transports, à l'énergie et aux services publics....

C'est pour toutes ces raisons que la Coordination Syndicale Départementale CGT des Services publics de Vaucluse prend une fois de plus ses responsabilités en déposant un préavis de grève pour l'ensemble des agent-es de la Fonction publique territoriale et les salarié-es du champ privé de notre Fédération des Services Publics du 5 octobre 2026 au 30 novembre 2026.

Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Dans cette attente, recevez Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les Présidents des établissements publics, nos sincères salutations.

Pour la Coordination Syndicale Départementale
De Vaucluse

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'MS' or similar, with a long horizontal stroke extending to the right.

Madeleine SAMBATI